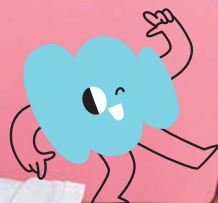


GUIDE DES ACCUEILS DE LOISIRS

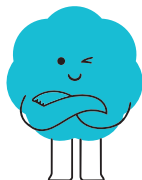


2026



2027

SOMMAIRE



ÉDITO

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA VILLE	2
Un projet ambitieux pour l'épanouissement de vos enfants	
NOS ACCUEILS DE LOISIRS	3
UNE JOURNÉE EN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE	6
FOCUS SUR LE TEMPS DU MATIN ET DU SOIR	7
FOCUS SUR LE TEMPS MÉRIDIEEN	8
LE « PLAN MERCREDI » : BIEN PLUS QU'UNE GARDERIE !	9
LES VACANCES SCOLAIRES	10
LES UNIVERS 2026-2027	11
Les vacances d'automne 2026	11
Les vacances de fin d'année 2026	12
Les vacances d'hiver 2027	13
Les vacances de printemps 2027	14
LES ACCUEILS THÉMATIQUES 2026-2027	15
INSCRIPTIONS	16
CALENDRIER ET MODALITÉS DE RÉSERVATION	18
MODALITÉS D'ANNULATION ET PÉNALITÉS	19
TARIFS	20



**Madame, Monsieur,
Chères familles,**

Parce que chaque enfant grandit en apprenant, en jouant, en découvrant et en partageant, nous accordons une attention particulière à la qualité des temps périscolaires et extrascolaires.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner dans la découverte de nos accueils de loisirs. Vous y trouverez les informations pratiques nécessaires à leur fonctionnement, mais aussi les principes qui fondent notre projet éducatif. Il traduit notre volonté de construire, aux côtés des familles et de l'école, un parcours éducatif cohérent, dans lequel chaque acteur contribue à l'épanouissement de l'enfant.

Je tiens à saluer le professionnalisme et l'investissement de l'ensemble des équipes qui œuvrent chaque jour pour proposer des activités variées, enrichissantes et porteuses de sens.

En espérant que ce guide répondra à vos attentes et facilitera vos démarches, je souhaite à vos enfants de beaux moments de vie au sein de nos accueils de loisirs !

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Mugéau".

Maire de Clichy
Vice-président du Département des Hauts-de-Seine

LE PROJET ÉDUCATIF DE LA VILLE

UN PROJET AMBITIEUX POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE VOS ENFANTS

LE PEDT : C'EST QUOI ?

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) est notre feuille de route. Il garantit une continuité entre l'école et les temps de loisirs. Notre mission est d'assurer la réussite et le bien-être de tous les jeunes clichois, de la maternelle au CM2.

Nos 5 engagements clés (les axes du PEDT)

1. S'adapter à vous : répondre aux besoins de l'enfant tout en respectant les attentes et le rythme des familles.

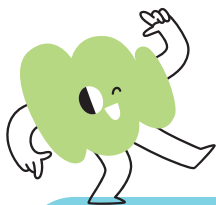


2. Offrir la qualité : proposer une diversité d'actions (sport, culture, sciences) encadrées par des professionnels qualifiés.

3. Accueillir tout le monde : garantir l'inclusion des enfants en situation de handicap pour des loisirs partagés.

4. Agir ensemble : créer un pont solide entre les projets des enseignants et ceux de nos animateurs.

5. Découvrir Clichy : utiliser les parcs, les gymnases et les structures culturelles de notre ville comme terrains d'apprentissage.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous nos accueils respectent strictement les normes de sécurité des Établissements Recevant du Public (ERP) et la réglementation Jeunesse et Sports.

NOS ACCUEILS DE LOISIRS

Véritables espaces éducatifs,
les accueils de loisirs offrent aux enfants
un cadre sécurisé et stimulant,
animé par des équipes qualifiées
qui les accompagnent au quotidien
à travers des activités variées.



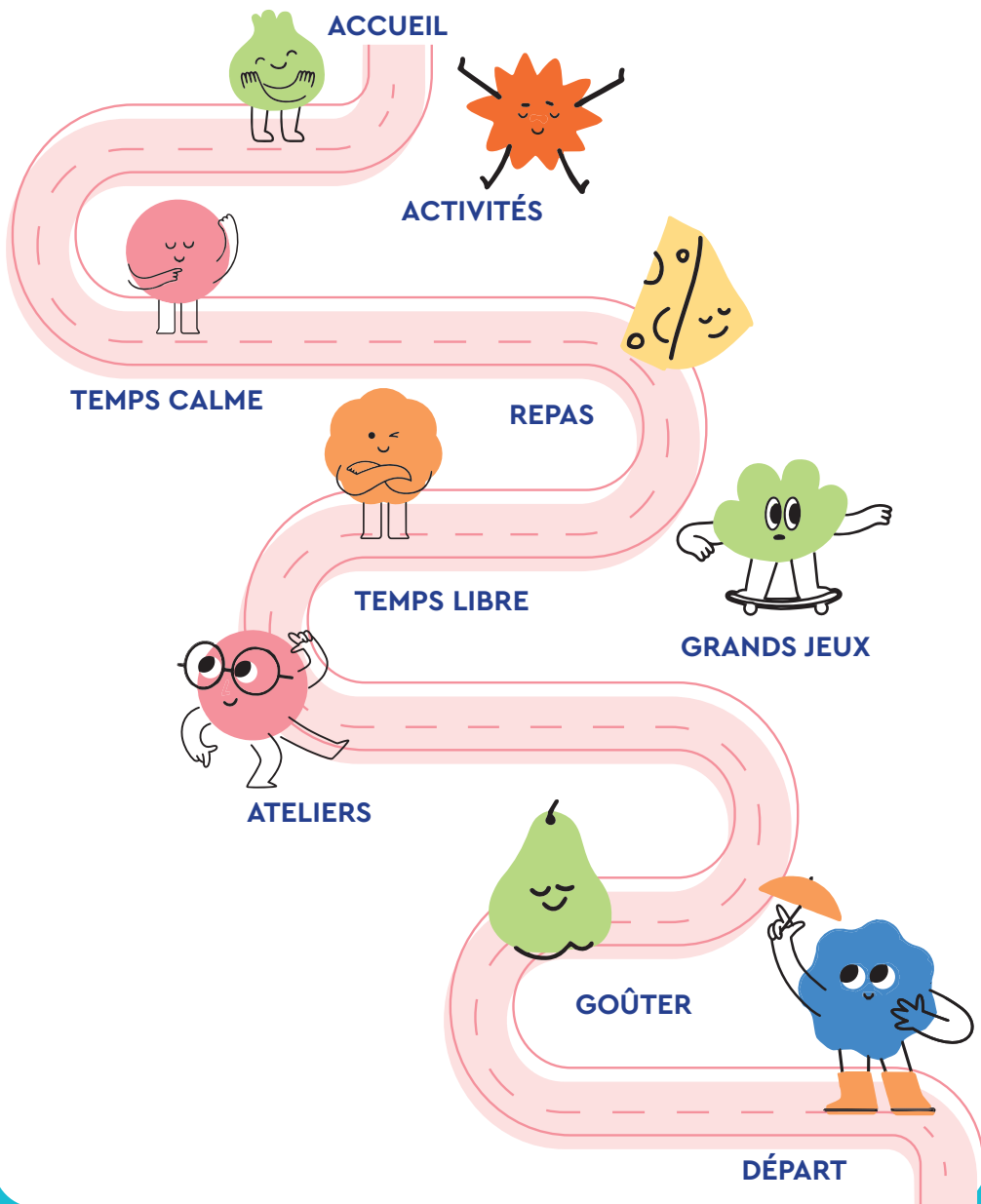
LISTE DES ACCUEILS DE LOISIRS

ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement



N°	TYPE DE STRUCTURE	NOM DES ÉTABLISSEMENTS	ADRESSES SUR CLICHY 92110
1	ALSH	CHANDON – Primaire, périscolaire et extrascolaire	9, rue Willy Brandt
2	ALSH	CONDORCET – Maternelle, périscolaire et extrascolaire	18/20, rue de Belfort
3	ALSH	FOURNIER – Maternelle, périscolaire et extrascolaire	11, rue Fournier
4	ALSH	FRATELLINI – Maternelle, périscolaire et extrascolaire	12, rue Jean Walter
5	ALSH	GUSTAVE EIFFEL – Primaire, périscolaire et extrascolaire	6, rue Gustave Eiffel
6	ALSH	JEAN JAURÈS – Élémentaire, périscolaire et extrascolaire	14, rue Alexandre Antonini
7	ALSH	JEAN JAURÈS – Maternelle, périscolaire et extrascolaire	5, rue René Veziel
8	ALSH	JULES FERRY – Maternelle, périscolaire et extrascolaire	3, rue Dagobert
9	ALSH	JULES FERRY A – Élémentaire, périscolaire et extrascolaire	7, rue Dagobert
10	ALSH	JULES FERRY B – Élémentaire, périscolaire et extrascolaire	4, rue Dagobert
11	ALSH	MENDES France – Maternelle, périscolaire et extrascolaire	53, rue Gaston Paymal
12	ALSH	PASTEUR A – Élémentaire, périscolaire et extrascolaire	4, rue Ferdinand Buisson
13	ALSH	PASTEUR B – Élémentaire, périscolaire et extrascolaire	2, rue Ferdinand Buisson
14	ALSH	PASTEUR – Maternelle, périscolaire et extrascolaire	6, rue Ferdinand Buisson
15	ALSH	PREVERT – Maternelle, périscolaire et extrascolaire	20, rue des Cailloux
16	ALSH	SEDAR SENGHOR – Primaire, périscolaire et extrascolaire	17, rue Palloy

UNE JOURNÉE EN ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE



FOCUS SUR LE TEMPS DU MATIN ET DU SOIR

Notre organisation

Les accueils périscolaires sont organisés au sein des écoles maternelle et élémentaire : le matin avant la classe et le soir après la classe. Ils visent à proposer un cadre sécurisant favorisant le respect du rythme de l'enfant, la socialisation et l'accès à des activités éducatives. Les activités sont adaptées au rythme de l'enfant, privilégiant une phase de transition matinale et des projets plus structurés le soir.

L'aménagement des espaces

Afin de favoriser l'éveil et l'autonomie, les accueils du matin et du soir sont organisés en pôles d'activités spécifiques. Cette organisation permet de respecter le rythme de l'enfant en lui offrant la possibilité

de s'isoler du grand collectif ou de rejoindre de petits groupes d'échanges.

Six zones thématiques sont ainsi mises à disposition.

1. Un espace dédié aux jeux d'imitation (cuisine, poupées, déguisements).
2. Un espace jeux de société, de manipulation et de construction fine.
3. Une zone d'activités sportives et de jeux extérieurs (ballons, vélos, trottinettes).
4. Un espace de détente et de calme autour du livre, de la presse et de l'écoute audio.
5. Une zone dédiée à la construction (Lego, Kapla) et aux premières expériences scientifiques et numériques.
6. Un espace de création libre, de peinture, de modelage et de bricolage.

Les horaires

MATERNELLE		
Type d'accueil	Amplitude de l'accueil (Prise en charge)	Ouverture des portes aux familles
Accueil du matin	7h30 – 8h30	7h30 – 8h20
Accueil du soir	16h30 – 18h30	17h – 18h30
ÉLÉMENTAIRE		
Type d'accueil	Amplitude de l'accueil (Prise en charge)	Ouverture des portes aux familles
Accueil du matin	7h30 – 8h30	7h30 – 8h20
Études surveillées ou ITAQUE	16h30 – 18h	18h – 18h30
Accueil du soir	18h – 18h30	18h – 18h30



La responsabilité municipale s'exerce exclusivement durant les plages horaires définies. Elle débute au moment où l'enfant est pointé par l'équipe d'animation et prend fin dès que l'enfant est remis à ses représentants légaux ou à une personne majeure dûment autorisée dans le dossier administratif.

FOCUS SUR LE TEMPS MÉRIDIEEN

Notre organisation

La restauration scolaire constitue un temps éducatif et de convivialité.

Les enfants sont accompagnés par les équipes municipales dans le respect des règles d'hygiène, du vivre-ensemble et de l'éducation alimentaire.

Le temps méridien dure 2 heures, dont environ 45 minutes de repas et 55 minutes de temps libre encadré.

En maternelle, le repas est un moment d'accompagnement privilégié. Après le déjeuner, les enfants de petite section sont accompagnés pour un temps de sieste, garantissant un respect total de leur rythme biologique.

En élémentaire, le passage au self favorise l'autonomie et la responsabilisation de l'enfant dans ses choix.

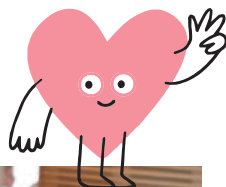
Le personnel encourage les enfants à goûter les plats dans le respect des principes éducatifs et de l'autonomie de l'enfant, dans une démarche de découverte sensorielle et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

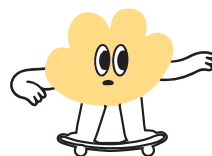
Notre pédagogie

Le «temps libre» est considéré comme un temps de décompression nécessaire.

L'enfant peut participer à des activités guidées ou choisir de «ne rien faire» (autonomie surveillée).

Des espaces de lecture/contes ou des «boîtes à jouer» sont mis à disposition pour favoriser l'éveil et le calme.





LE «PLAN MERCREDI» : BIEN PLUS QU'UNE GARDERIE !

Un label de qualité

La Ville de Clichy bénéficie du label Plan Mercredi. Ce label vous garantit que le mercredi est un véritable temps éducatif, avec des activités structurées, des sorties régulières et une équipe d'animation diplômée.

Comment

s'organise la journée ?

Un accueil à la carte : vous pouvez inscrire votre enfant à la journée complète (avec repas) ou à la demi-journée (matin avec repas ou après-midi sans repas).

Type de formule	Amplitude de l'accueil (Prise en charge)	Ouverture des portes aux familles à l'arrivée	Ouverture des portes aux familles au départ
Formule journée	7h30 – 18h30	7h30 – 9h	17h-18h30
Formule matin + repas	7h30-13h30	7h30-9h	13h-13h30
Formule après-midi	13h-18h30	13h-13h30	17h-18h30

Le programme : les 6 familles d'éveil

Chaque mercredi, nos équipes proposent des activités autour de 6 thématiques fortes.

1. Écologie & Environnement :

apprendre à protéger la nature (jardinage, zéro déchet).

2. Expression & Spectacle :

oser la scène (théâtre d'improvisation, cirque, mime).

3. Sciences & Logique : développer sa curiosité (expériences, initiation au code, échecs).

4. Loisirs créatifs : fabriquer de ses mains (poterie, peinture, menuiserie légère).

5. Sport & Cohésion : jouer collectif (parcours de motricité, jeux de coopération).

6. Citoyenneté & Découverte : devenir un petit citoyen (visite des institutions de Clichy, rallyes-photos).

L'astuce «Bonne Idée»

Consultez l'affichage à l'entrée de votre accueil !

Chaque accueil personnalise ces thématiques selon son projet pédagogique annuel.

La relation Adulte-Enfant

La qualité de l'encadrement repose sur une relation de proximité.

Les animateurs sont à l'écoute des besoins individuels de chaque enfant pour faciliter la séparation matinale et favoriser l'intégration dans le groupe.

LES VACANCES SCOLAIRES

Des « Univers vacances » autour de cinq actions en lien avec le thème sont proposés durant les vacances scolaires :

- **activité manuelle**
- **déco**
- **temps fort**
- **fête de fin de séjour**
- **sortie**

Les sorties constituent des temps forts de l'accueil extrascolaire.

Des accueils thématiques spécifiques, en complément de l'offre d'accueil de loisirs généraliste sont également proposées durant les vacances.

Ces dispositifs ont pour objectif de permettre aux enfants de découvrir ou d'approfondir certaines activités (sportives, culturelles, scientifiques et artistiques) dans le cadre du projet éducatif municipal.



Les sorties constituent des temps forts de l'accueil extrascolaire, proposées régulièrement en cohérence avec le projet pédagogique et le thème de la période.

Toute sortie doit être en cohérence avec le projet éducatif de la Ville, le projet pédagogique du centre et le thème de la période.

La Ville se réserve le droit de modifier les programmes en fonction des conditions météorologiques, des contraintes de sécurité et des effectifs.

LES UNIVERS 2026-2027

Vacances d'automne



Les maternelles : « LA TÊTE DANS LES ÉTOILES »

Temps fort

Spectacle pour tous les accueils

Activités manuelles

Fabrication d'éléments du système solaire, construction de fusées et illustrations de l'espace vu par l'enfant

Sorties

Musée de l'air et de l'espace, planétarium, Géode de la Cité des sciences

Fête de fin de séjour

Le bal des étoiles

Déco

Astres suspendus, affiches avec des citations d'astronautes connus



Les élémentaires : « L'ESPACE ET SES CONSTELLATIONS »

Temps fort

Concours de lancer de comètes

Activités manuelles

Confection de comètes, illustrations de la voie lactée

Sorties

Musée de l'air et de l'espace, Cité des sciences, planétarium

Fête de fin de séjour

Exposition des œuvres réalisées

Déco

Illustrations de planètes, astres, galaxie (images satellite Hubble)

Vacances de fin d'année 2026



Les maternelles: « LES HISTOIRES FANTASTIQUES »

Temps fort

Création d'une histoire (personnages, scénarios et illustrations)

Activités manuelles

Illustrations de personnages, création de couvertures de contes, fabrication d'objets magiques (pour le spectacle de fin de séjour), fabrication d'accessoires

Sorties

Château de Breteuil, jardins du château de Versailles

Fête de fin de séjour

Représentation théâtrale d'un conte créé par les enfants

Déco

Illustrations de contes, vieux grimoires répartis dans les espaces d'accueil



Les élémentaires: « CONTES ET LÉGENDES »

Temps fort

Création d'un conte et/ou d'une légende

Activités manuelles

Fabrication de costumes et/ou accessoires, illustrations de couvertures de contes et/ou légendes, réalisation de contes audios, « scrapbooking »

Sorties

Musée de l'illusion, théâtre, cité immersive des fables

Fête de fin de séjour

Lecture de contes et/ou légendes et diffusion des contes audios réalisés

Déco

Affiches et illustrations centralisées dans les points d'accueil et des grandes feuilles blanches avec des lignes dans les espaces d'accueil

Vacances d'hiver 2027



Les maternelles : « LES FERMIERES EN FOLIE »

Temps fort

Grand jeu "La grande course des fermiers" (parcours et défis autour des animaux et des récoltes)

Activités manuelles

Fabrication d'animaux de la ferme (masques, marionnettes), plantations en pots et créations à base de matériaux naturels

Sorties

Ferme pédagogique, mini-ferme itinérante ou visite d'un potager

Fête de fin de séjour

Petit marché fermier des enfants et présentation des plantations réalisées

Déco

Décor de ferme (grange, animaux, champs) réparti dans les espaces d'accueil



Les élémentaires : « MANGA CLUB »

Temps fort

Grand jeu "Tournoi des héros" (épreuves en équipes inspirées de l'univers manga)

Activités manuelles

Initiation au dessin manga, fabrication d'accessoires et de costumes (cosplay), création de planches BD, marque-pages et badges

Sorties

Exposition ou musée autour de la BD/du manga, projection d'un film d'animation

Fête de fin de séjour

Exposition des planches réalisées et défilé cosplay

Déco

Affiches et illustrations réparties dans les espaces d'accueil

Vacances de printemps 2027



Les maternelles: « LE MONDE DES CABANES »

Temps
fort

Grand jeu "La chasse au trésor des cabanes"
(énigmes et parcours à travers le village de cabanes)

Activités
manuelles

Fabrication de cabanes miniatures, tipis et tentes,
construction avec matériaux de récupération, fanions
et enseignes, land art

Sorties

Parc ou base de loisirs, accrobranche adapté
ou balade en forêt

Fête
de fin
de séjour

Inauguration des cabanes et goûter partagé
dans les constructions réalisées

Déco

Décor "village de cabanes" réparti dans les espaces d'accueil



Les élémentaires: « JULES VERNE »

Temps
fort

Grand jeu "Le tour du monde en 80 défis"
(parcours d'épreuves autour des voyages extraordinaires)

Activités
manuelles

Fabrication de sous-marins, ballons et engins volants,
illustrations de couvertures de romans, carnets d'explorateur,
expériences

Sorties

Musée des sciences, planétarium ou exposition immersive

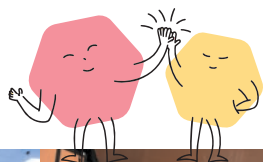
Fête
de fin
de séjour

Exposition des inventions et lecture d'extraits des carnets
de voyage réalisés

Déco

Affiches et illustrations réparties dans les espaces d'accueil

LES ACCUEILS THÉMATIQUES 2026-2027



AUTOMNE 2026	Il était une fois... (Voyage au pays des contes)		
	J'apprends à nager		
	Cap English		
	Guitar in Clichy		
	Tous à vélo (Perfectionnement)		
	Tous à vélo (Initiation)		
	Sports et santé		
	Les petits cinéastes		
NOËL 2026	Il était une fois... (Voyage au pays des contes)		
	Sports et santé		
HIVER 2027	Tous à vélo (Perfectionnement)		
	Tous à vélo (Initiation)		
	Sports et santé		
	Les petits cinéastes		
	Il était une fois... (Voyage au pays des contes)		
	L'intérêt de l'art chez les enfants		
	Cap English		
PRINTEMPS 2027	Sciences et Nature		
	Tous à vélo (Perfectionnement)		
	Tous à vélo (Initiation)		
	Sports et santé		
	Guitar in Clichy		
	Les petits cinéastes		
	Il était une fois... (Voyage au pays des contes)		

INSCRIPTIONS

Nouveauté pour la rentrée 2026

À la rentrée de septembre 2026, l'accueil de loisirs Jules Ferry B (anciennement annexe Villeneuve) rejoint le site Jules Ferry, 7 rue Dagobert. Il y partage désormais le bâtiment avec l'accueil Jules Ferry A.

Les deux accueils restent indépendants : chacun conserve son équipe, sa direction, son projet pédagogique et ses espaces d'accueil dédiés. Ce rapprochement permet d'offrir aux enfants un cadre rénové, plus fonctionnel et mieux sécurisé, au cœur du même établissement.

→ Pour les familles concernées, aucune démarche particulière n'est à prévoir : la nouvelle adresse d'accueil est le **7 rue Dagobert**.

Les équipes vous accompagneront à chaque étape.



DOSSIER ADMINISTRATIF UNIQUE

L'accès aux activités est strictement conditionné au dépôt d'un dossier complet auprès de "Clichy Famille".

Composition du dossier

- Fiche d'inscription
- Pièces d'identité des parents
- Carnet de santé
- Fiche sanitaire de liaison
- Justificatif de domicile (< 3 mois)
- Attestation de Sécurité Sociale
- Avis d'imposition N-1
- Attestation CAF de moins de 3 mois

L'inscription est conditionnée à la présentation d'une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident couvrant l'enfant pour l'année scolaire en cours. Elle n'est effective qu'après validation du dossier par les services municipaux et est valable pour la durée de l'année scolaire en cours et doit être renouvelée intégralement chaque été. Il appartient aux familles de signaler sans délai tout changement de situation (adresse, téléphone, situation familiale ou professionnelle) via le Portail Famille afin de garantir la sécurité de l'enfant et l'exactitude de la facturation.





CONDITIONS D'ACCÈS

Les accueils périscolaires sont réservés aux enfants scolarisés dans les écoles de la commune. Les accueils extrascolaires sont exclusivement réservés aux enfants domiciliés sur la commune.

L'accès aux services municipaux est accordé dans la limite des capacités d'accueil autorisées par les services de l'État, notamment la SDJES et des taux d'encadrement réglementaires applicables aux accueils collectifs de mineurs.

La Ville se réserve le droit de refuser une inscription en cas de dossier incomplet ou de non-respect du règlement.

La Ville se réserve le droit de refuser ou de limiter une inscription lorsque la capacité maximale d'accueil est atteinte afin de garantir la sécurité des enfants et la qualité de l'encadrement.



PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Tout enfant présentant une pathologie chronique ou une allergie doit disposer d'un PAI validé, signé conjointement par le médecin scolaire, les parents, le directeur de l'école et un représentant de la Ville.

Les médicaments ne peuvent être administrés que dans ce cadre. Les protocoles doivent être validés avant la fin du mois de septembre sous peine de refus d'accueil les mercredis et vacances.

L'accueil d'un enfant présentant une allergie alimentaire grave est conditionné à la signature d'un PAI et à la fourniture obligatoire d'un panier-repas par la famille.

Dans ce cadre spécifique, une participation forfaitaire aux frais d'encadrement reste due par la famille, conformément aux tarifs délibérés en Conseil municipal.

L'accueil des enfants en situation de handicap fera l'objet d'une attention particulière afin de définir, en concertation avec la famille, les modalités d'inclusion adaptées aux besoins de l'enfant et aux capacités de la structure.

CALENDRIER ET MODALITÉS DE RÉSERVATION

Accueils périscolaires (matin et soir) et temps méridien

Les réservations, modifications ou annulations doivent être effectuées au plus tard 8 jours calendaires avant le jour concerné.

Accueils de loisirs du mercredi

Les réservations, modifications ou annulations doivent être effectuées au plus tard 8 jours calendaires avant le jour concerné.

Accueils de loisirs des vacances scolaires

Chaque période de vacances fait l'objet d'une campagne de réservation spécifique via le portail Famille.

Les réservations, modifications ou annulations devront être effectuées selon le calendrier défini par la Ville pour chaque période.

Aperçu des périodes d'accueil 2026-2027 (dates d'ouverture des accueils de loisirs).

Période	Ouverture ACM	Inscriptions
Toussaint	19/10 → 30/10	Les dates d'inscription sont communiquées pour chaque période via le portail Famille.
Noël	21/12 → 01/01	
Hiver	08/02 → 19/02	
Printemps	05/04 → 16/04	
Été	À partir du 05/07	

Ce qui change dans le règlement intérieur 2026-2027*

- **Accueil du matin** : réservation préalable supprimée (accès libre sur les horaires d'ouverture).
- **Activités périscolaires et accueil du mercredi** : réservation, modification ou annulation au plus tard à J-8 (8 jours avant).
- **Restauration scolaire** : réservation au plus tard à J-8 (8 jours avant le repas).
- **Vacances scolaires** : réservation selon le calendrier défini par la Ville pour chaque période, et être à jour du règlement de ses factures.
- **Présence non réservée ou non honorée** : une pénalité correspondant à 100% du tarif de la famille est appliquée.

*Ces dispositions entreront en vigueur le 1^{er} septembre 2026



Accueils thématiques

L'inscription à un accueil thématique implique la participation de l'enfant sur l'ensemble de la session définie.

Le respect des délais de réservation conditionne l'accès aux services et permet à la collectivité d'organiser les moyens humains et matériels nécessaires à l'accueil des enfants.



MODALITÉS D'ANNULATION ET PÉNALITÉS

Toute prestation réservée et non honorée, ainsi que toute présence sans réservation préalable, donne lieu à une pénalité correspondant à 100% du tarif de la famille (hors accueil du matin, en accès libre).

La pénalité peut être annulée, dans la limite du droit à l'erreur ou dans les cas suivants, sur présentation du justificatif à Clichy Famille dans les 5 jours ouvrés : certificat médical, hospitalisation, ou décès d'un membre de la famille.

Le droit à l'erreur :

Chaque famille dispose, par enfant et par année scolaire, d'un droit à l'erreur permettant d'annuler la pénalité en cas d'oubli de réservation (restauration, études surveillées, accueil du soir, accueil de loisirs du mercredi) ou d'absence non justifiée pendant les vacances : 5 fois par an, porté à 10 fois pour les familles monoparentales.

La famille reste redevable du coût de l'activité. Le droit à l'erreur n'est pas automatique : il doit être activé via l'Espace familles (volet réclamations) dans le délai de paiement de la facture. Il n'est ni reportable, ni applicable au calcul du quotient familial ni en cas de factures en recouvrement.

TARIFS

Aperçu des tarifs des activités scolaires et périscolaires
selon le Quotient Familial Journalier (QFJ).

QFJ	Accueil matin	Accueil soir	Restauration	ALSH journée	ALSH matin	ALSH après-midi
T1	0,27 €	1,01 €	0,58 €	1,33 €	0,95 €	0,37 €
T2	0,27– 0,29 €	1,01– 1,11 €	0,58 €	1,33–1,86 €	0,95– 1,22 €	0,37– 0,64 €
T3	0,29– 0,33 €	1,11– 1,33 €	0,58– 2,44 €	1,86– 5,30 €	1,22– 3,87 €	0,64– 1,43 €
T4	0,33– 0,40 €	1,33– 1,59 €	2,44– 3,34 €	5,30– 8,01 €	3,87– 5,68 €	1,43– 2,33 €
T5	0,40– 0,48 €	1,59– 1,91 €	3,34– 4,08 €	8,01– 10,03 €	5,68– 7,06 €	2,33– 2,97 €
T6	0,48– 0,54 €	1,91– 2,17 €	4,08– 4,72 €	10,03– 11,83 €	7,06– 8,28 €	2,97– 3,55 €
T7	0,54– 0,65 €	2,17– 2,60 €	4,72– 5,94 €	11,83– 14,96 €	8,28– 10,45 €	3,55– 4,51 €
T8	0,65– 0,73 €	2,60– 2,92 €	5,94– 6,47 €	14,96– 17,40 €	10,45– 11,94 €	4,51– 5,46 €
T9	0,73– 0,80 €	2,92– 3,18 €	6,47– 6,63 €	17,40– 17,88 €	11,94– 12,25 €	5,46– 5,62 €
T10	0,80– 0,85 €	3,18– 3,40 €	6,63– 6,74 €	17,88– 18,09 €	12,25– 12,41 €	5,62– 5,68 €
T11	0,85– 0,90 €	3,40– 3,61 €	6,74– 6,84 €	18,09– 18,30 €	12,41– 12,57 €	5,68– 5,73 €
T12	0,90– 0,95 €	3,61– 3,82 €	6,84– 6,95 €	18,30– 18,51 €	12,57– 12,73 €	5,73– 5,78 €
T13	0,95– 1,01 €	3,82– 4,03 €	6,95– 7,06 €	18,51– 18,73 €	12,73– 12,89 €	5,78– 5,84 €
T14 (max)	1,01 €	4,03 €	7,06 €	18,73 €	12,89 €	5,84 €
Non Clichois	1,34 €	5,36 €	9,38 €	24,91 €	17,14 €	7,76 €

Les tarifs peuvent être modifiés en cours d'année par délibération du Conseil municipal.
Les usagers résidant hors de Clichy se voient appliquer le tarif maximum majoré de 33 %.
Grille tarifaire complète (14 tranches, accueil matin, soir, restauration, ALSH, ITAQUE...) consultable et téléchargeable sur clichyfamille.fr → Mon Tableau de Bord → Mon Quotient Familial.



PAI			
QFJ	ALSH 1/2 journée	ALSH journée	Panier repas fourni par la famille
T1	0,55 €	0,92 €	0,18 €
T2	0,55-0,82 €	0,92-1,45 €	0,18 €
T3	0,82-2,16 €	1,45-3,60 €	0,18-0,73 €
T4	2,16-3,34 €	3,60-5,68 €	0,73-1,01 €
T5	3,34-4,20 €	5,68-7,17 €	1,01-1,23 €
T6	4,20-4,98 €	7,17-8,53 €	1,23-1,42 €
T7	4,98-6,29 €	8,53-10,80 €	1,42-1,78 €
T8	6,29-7,41 €	10,80-12,87 €	1,78-1,94 €
T9	7,41-7,62 €	12,87-13,24 €	1,94-1,99 €
T10	7,62-7,70 €	13,24-13,38 €	1,99-2,03 €
T11	7,70-7,79 €	13,38-13,52 €	2,03-2,06 €
T12	7,79-7,87€	13,52-13,65 €	2,06-2,09 €
T13	7,87-7,96 €	13,65-13,79 €	2,09-2,12 €
T14	7,96 €	13,79 €	2,12 €
Non Clichois	10,58 €	18,34 €	2,82 €





DIRECTION DE L'ENFANCE
51, rue Pierre
01 47 15 91 60
affaires.periscolaires@ville-clichy.fr

CLICHY FAMILLE
clichyfamille@ville-clichy.fr
01 47 15 31 11